



Comité technique académique
17 mars 2016

Déclaration préalable

Madame la Rectrice, cher-es collègues,

Nous commencerons cette déclaration en souhaitant comme il se doit la bienvenue à Madame la Rectrice, dont nous avons pu constater qu'elle n'avait pas tardé à prendre ses fonctions et à se rendre sur le terrain. Cette volonté affichée d'entendre les acteurs du système éducatif nous semble de bon augure. Nous espérons qu'il ne s'agit pas d'une simple campagne de communication mais bien d'une conception ouverte et ambitieuse des relations sociales.

Nous souhaitons insister, à toutes fins utiles, sur l'importance du dialogue au long cours avec les organisations représentatives et les représentants des agents, de la maternelle à l'université. Il reste encore beaucoup à faire sur ce point dans notre ministère, au niveau national ou académique comme dans les écoles et établissements, pour passer d'une démocratie formelle d'instances bien souvent consultatives à une démocratie réelle qui ferait le pari de l'intelligence collective et dans laquelle les personnels prendraient toute leur place.

Cette ambition pourrait prendre la forme, Madame la Rectrice, de groupes de travail plusieurs fois promis mais qui n'ont pour l'heure pas encore été réunis : enseignants remplaçants, critères d'attribution et modalités de répartition des indemnités pour missions particulières, carte des langues, carte scolaire, formation continue des personnels. Nous demandons également à ce que soit relancés sans tarder les comités de suivi sur les rythmes scolaires, sur la réforme du collège ainsi que sur les liaisons école-collège-lycée (Eclore) afin que ces chantiers ne soient pas laissés en jachère ou pilotés à vue. Il ne faudra pas non plus tarder à reprendre le travail sur notre projet académique, mené de manière très constructive lors de la dernière rédaction, en prenant soin de dresser un bilan étayé et de proposer des axes ambitieux poursuivant et accentuant cette Refondation de l'Ecole que nous appelons de nos vœux.

D'autres sujets sont à aborder de manière urgente. Ainsi, la formation initiale des personnels mériterait mieux que des luttes d'influence entre Education nationale et Enseignement supérieur, et nous pourrions sensiblement améliorer l'entrée dans le métier de nos jeunes collègues si nous mettions tous les acteurs de cette formation autour d'une table. Nous attirons aussi votre attention sur les évolutions induites par la mise en place de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et sur les difficultés qu'elle engendre en

Syndicat général de l'Éducation nationale et de la Recherche publique POITOU-CHARENTES

Adresser le courrier à Sgen-CFDT Poitou-Charentes
21 bis, 23 rue Arsène Orillard – 86000 POITIERS – 05 49 88 15 82
poitou-charentes@sgen.cfdt.fr - <http://www.sgen-cfdt-poitou-charentes.fr>

terme de carte des formations, de financement d'emplois et de dispositifs sur lesquels les lycées s'appuient au bénéfice de nos élèves, et de subventions aux familles. Enfin, vous le savez, nous nous inquiétons du sort réservé au service public d'orientation du fait du désengagement des collectivités territoriales dans leur financement, au moment même où s'exprime une forte préoccupation autour des parcours de formation tout au long de la vie.

En en cette période de discussions sur les dotations, l'ambition démocratique que nous portons pourrait aussi se traduire, Madame la Rectrice, par la prise en compte des demandes qui s'expriment fortement autour de la réforme du collège pour que la construction du projet pédagogique et les répartitions horaires soient faites par l'ensemble de la communauté éducative dans le respect des instances, et pas entre deux portes. Dans cet esprit, nous réitérons notre demande de temps de travail pour les équipes au sein des établissements, et non pas uniquement de formations descendantes, dont malheureusement les remontées de terrain nous montrent qu'elles sont de qualité inégale et, parfois, contre-productives. Nous constatons aussi des dérives importantes dans certains lycées, et nous vous demandons d'y mettre fin.

D'une manière plus générale, cette ambition pourrait s'incarner par une modification profonde du fonctionnement de notre institution, ô combien pyramidal et infantilisant, en faisant évoluer le rôle des personnels d'encadrement, qui devraient être moteurs et accompagnateurs des équipes et non pas être enfermés dans des opérations de contrôle et dans des relations de pouvoir d'un autre âge.

Nous aurions encore bien d'autres points à aborder, Madame la Rectrice, mais nous n'abuserons pas plus longtemps de votre patience. Nous aurons l'occasion de vous en faire part lors de l'audience que vous ne manquerez pas de nous accorder pour faire plus ample connaissance.

Un dernier mot cependant, en cette journée de rendez-vous salarial dans les Fonctions publiques. Améliorer les conditions de travail des personnels n'est pas un slogan publicitaire ni une marotte syndicale. Les agents, fonctionnaires comme contractuels, voient leurs tâches s'alourdir et leur pouvoir d'achat baisser depuis vingt ans alors même que le besoin de service public est chaque jour plus fort. Nous exigeons une reconnaissance matérielle et morale du travail accompli et une réduction progressive des inégalités salariales. Ainsi, nous attendons du gouvernement un geste fort concernant le pouvoir d'achat des agents par le dégel et par une augmentation sensible du point d'indice, mais également par la tenue des engagements pris dans le cadre de l'accord sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations des fonctionnaires.

Pour le Sgen-CFDT,

Carole Caillard
Nathalie Noël